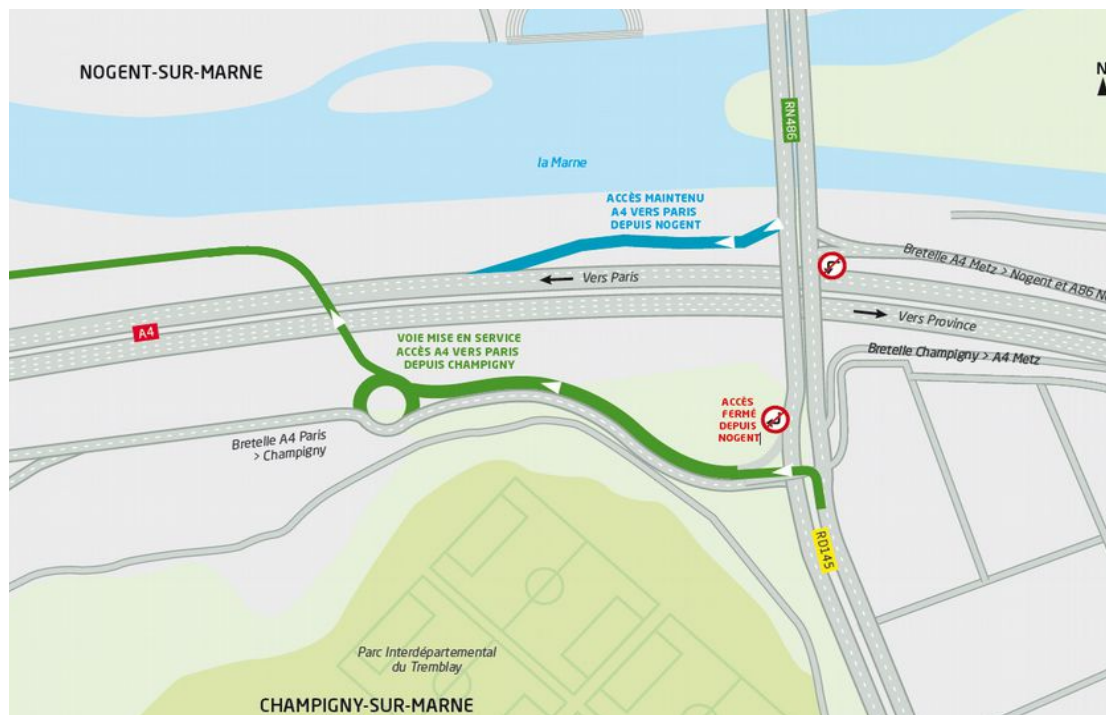


Créteil, le 28 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aménagement du pont de Nogent-sur-Marne Mise en service de la nouvelle bretelle d'entrée sur l'A4 direction Paris depuis Champigny-sur-Marne le 1^{er} octobre 2018

C'est la **troisième grande étape de mise en service du nouvel aménagement du pont de Nogent**, après la nouvelle bretelle de sortie n°5 depuis l'autoroute A4 et le passage à la circulation à droite sur le pont de Nogent-sur-Marne. La bretelle d'entrée sur l'autoroute A4 direction Paris depuis Champigny-sur-Marne emprunte le nouveau pont posé à la fin du mois d'avril, au-dessus de l'autoroute.



À compter du 1^{er} octobre 2018, les usagers en provenance de Champigny-sur-Marne utiliseront donc cette nouvelle voie d'accès. Il ne sera donc plus nécessaire de traverser le pont de Nogent et de faire demi-tour au carrefour entre la RD120 et la RD245 pour accéder à l'autoroute A4 depuis le Sud. Cette nouvelle bretelle fluidifie également les liaisons Nord/Sud et l'accès à l'A4 vers Paris depuis Nogent-sur-Marne, en réduisant le trafic sur le pont.

Depuis Nogent-sur-Marne, l'accès à l'autoroute A4 vers Paris est temporairement maintenu via la bretelle d'entrée actuelle jusqu'à la fin de l'année, pour permettre les derniers aménagements du pont de Nogent.

Le chantier se poursuit afin de pouvoir achever l'ensemble des travaux routiers fin 2018.

CONTACT PRESSE :

Robin LEROY - 01 46 76 87 80

Sophie MOZER - 01 46 76 88 08

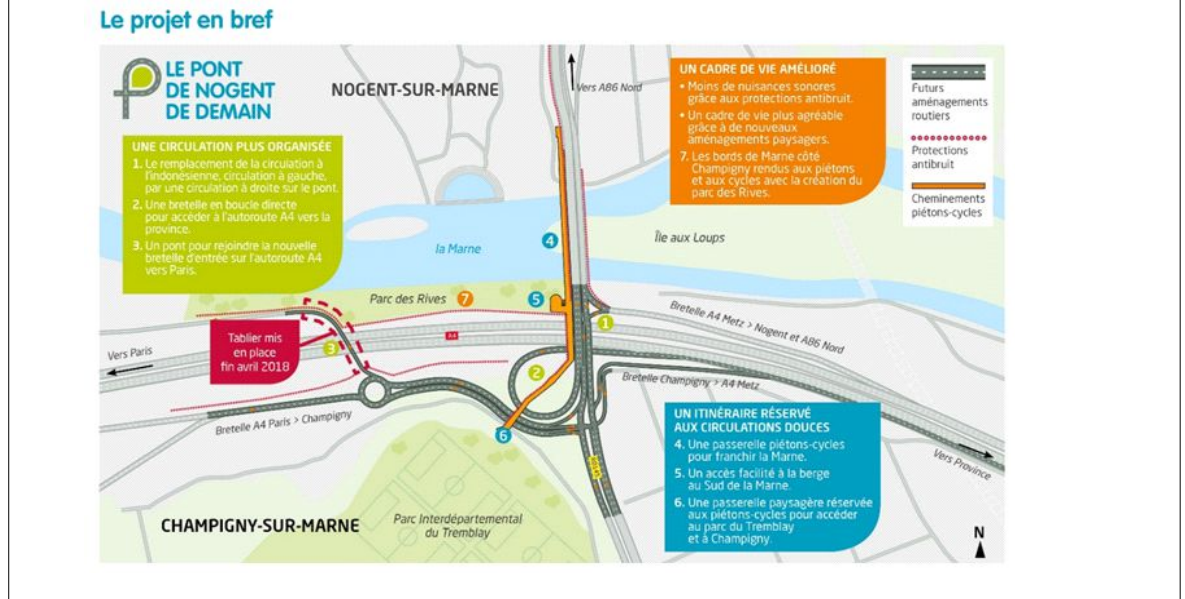
L'AMÉNAGEMENT DU PONT DE NOGENT

Engagés depuis avril 2017, les travaux ont pour objectif de réduire la congestion et faciliter les échanges entre l'autoroute A86 en provenance du Nord et l'autoroute A4 vers la province, les mouvements d'entrées et de sorties sur l'autoroute A4, et le trafic local sur la RN486 entre les communes de Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne. En effet, le principe actuel de circulation à l'indonésienne (circulation à gauche) génère d'importants embouteillages sur le pont de Nogent-sur-Marne, fréquenté aujourd'hui par environ 80 000 véhicules par jour

Le coût global de l'aménagement du pont de Nogent-sur-Marne est de 48 millions d'euros cofinancé par l'Etat, la région Île-de-France et le Conseil départemental du Val-de-Marne dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015/2020.

Pour en savoir plus :

<http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/amenagement-du-pont-de-nogent-rn486-r418.html>



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).



Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

Contacts presse

Robin LEROY – 01 46 76 87 80

Sophie MOZER – 01 46 76 88 08

À propos de la direction des routes Île-de-France (DiRIF)

Créée en 2007, la DiRIF assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation du réseau routier national francilien non concédé. Elle est placée au sein de la DRIEA, sous l'autorité du préfet de la région Île-de-France.